

# Analyse synchronique du nom latin

Jean-Georges **Kamba Muzenga**

Louvain-la-Neuve, le 24 août 2020

[Extrait des [Folia Electronica Classica](#), t. 40, juillet-décembre 2020]

## Analyse synchronique du nom latin

Jean-Georges Kamba Muzenga

Institut Supérieur Pédagogique de Lubumbashi et Université de Lubumbashi (RDC)

[<igkamba@yahoo.com>](mailto:igkamba@yahoo.com) [<igkamba@gmail.com>](mailto:igkamba@gmail.com)

### Résumé

Le nom latin est composé d'un thème nominal et d'une désinence précise caractérisant chacun des cas. Les grammaires scolaires identifient habituellement une multitude de désinences spécifiques de chacune des déclinaisons. La présente analyse synchronique du nom latin propose une autre approche consistant essentiellement à comparer les noms du latin classique non pas déclinaison par déclinaison, comme cela a été le cas jusqu'à présent, mais sur base des différents cas. Une telle démarche permet effectivement d'identifier un nombre réduit de désinences casuelles, qui sont en général représentées dans toutes les déclinaisons. Notre étude recourra aux principes généraux de la linguistique générale en matière d'analyse morphologique ; c'est ainsi qu'elle montrera que chacun des morphèmes constitutifs du nom latin atteste des variantes morphologiques apparaissant dans des contextes précis ; elle évitera, autant que possible, de multiplier le nombre des variantes lorsqu'il convient de recourir aux règles morphophonologiques.

### Introduction

Le présent exposé s'inscrit dans la droite ligne des autres essais d'analyse synchronique du latin parus jusqu'à présent. Consacrée à l'analyse synchronique du nom latin, la présente étude se propose de comparer globalement les différentes déclinaisons du latin classique en passant en revue chacun des cas ; une analyse séparée de ces mêmes formes, déclinaison par déclinaison, présente à nos yeux un inconvénient majeur, celui de poser une multitude de morphèmes particuliers pour chaque type de déclinaison, alors que les noms latins comportent un certain nombre de points communs. Selon Lyons (1970 : 146), « les mots latins ne peuvent être segmentés en morphes qu'au prix d'arbitraire, d'incohérence et de multiplication des

allomorphes ». En comparant par exemple les différentes formes du singulier du paradigme **dominus** de la deuxième déclinaison, on dégagera aisément une forme de base *domin-* et les désinences suivantes : *-us* ; *-e* ; *-ī* ; *-um* ; *-ō* ; *-ō* ; *-ī* ; *-ī* ; *-ōs* ; *-ōrum* ; *-is* ; *-is* ; il en est de même de la première déclinaison (paradigme **rosa**) qui comporte un thème de base *ros-* suivi des désinences *-a* ; *-a* ; *-am* ; *-ae* ; *-ae* ; *-ā* ; *-ae* ; *-ae* ; *-ās* ; *-ārum* ; *-is* ; *-is*. C'est ce type d'analyse que proposent précisément la plupart des grammaires scolaires. Pour éviter cet inconvénient, nous sommes d'avis qu'il convient de proposer une autre approche en examinant les formes nominales non pas selon les déclinaisons, mais plutôt selon les différents cas ; par exemple, l'examen de tous les nominatifs singuliers permettra de constater qu'ils sont pour la plupart caractérisés par un morphème *-s*.

Il existe probablement un certain nombre d'essais d'analyse morphologique du latin classique ; pour notre part, nous n'avons pu prendre connaissance que de la grammaire VSVS de Lavency (1997) ainsi que de l'article de Touratier (1989) consacré à la troisième déclinaison latine. Il y a quelques années, les deux auteurs précités nous avaient gracieusement offert un exemplaire de leur travail, lorsque nous leur avons fait part de notre projet. La présente étude, qui découle des enseignements de linguistique latine que nous dispensons depuis quelques années à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lubumbashi en République Démocratique du Congo, est donc dédiée à la mémoire de ces deux éminents linguistes qui nous avaient encouragé à mener à bien notre analyse. Nous soulignons le fait que nous évoluons dans un pays où les difficultés conjoncturelles ne permettent pas aux bibliothèques universitaires d'acquérir les publications les plus récentes. L'essai que nous proposons a donc été réalisé indépendamment des autres travaux portant sur le même sujet.

Nous appliquons les principes de la linguistique générale concernant la description des langues, tels qu'ils ont été formulés par des structuralistes comme Gleason (1968), Lyons (1970), Hockett (1958) et Robins (1964). L'analyse est basée essentiellement sur la commutation qui permet l'identification des morphèmes d'une langue ainsi que de leurs allomorphes éventuels. En termes simples, la commutation consiste à comparer des formes ayant en partie le même sens et en partie un sens différent, en partie une même forme et en partie une forme différente ; on segmente (au moyen d'un tiret d'analyse) à l'endroit où cessent les ressemblances et où commencent les différences. À propos de la segmentation d'un mot en morphèmes, Lavency (1997 : 10) précise que « cette segmentation ne sera admise que lorsque la commutation entraîne une quelconque variation de sens et lorsque les éléments ainsi identifiés sont récurrents, c'est-à-dire apparaissent avec le même sens dans des environnements différents ». Le morphème est une unité significative, constitutive du mot ; cette unité peut se présenter sous diverses formes, peut donc comporter un certain nombre d'allomorphes. La théorie linguistique précise qu'en présence de plusieurs allomorphes, le linguiste dispose de deux alternatives :

- soit choisir un seul allomorphe comme forme de base pour la description et considérer les autres allomorphes comme résultant de changements que l'on

peut décrire, à partir de cette forme de base, dans certaines conditions que l'on peut énoncer.

- soit considérer chacun des allomorphes comme une variante morphologique ; dans ce dernier cas, il convient de préciser dans quel contexte (phonologique ou morphologique) apparaît chacune des variantes.

Les changements dont il est question dans la première alternative sont des changements morphophonologiques et sont formulés sous forme de règles appelées **règles morphophonologiques** ; ces dernières doivent être d'application dans la langue concernée ; dans le cas contraire, le linguiste aura recours à la seconde alternative et posera des variantes ; celles-ci se subdivisent en deux groupes, d'une part les variantes conditionnées phonologiquement, c'est-à-dire celles dont la présence dépend des phonèmes voisins, d'autre part les variantes conditionnées morphologiquement, c'est-à-dire celles dont la présence dépend d'un contexte morphologique. Un autre principe théorique qui sous-tend la présente description est donc le recours aux règles morphophonologiques, qui permettent d'expliquer certaines variantes à partir d'une seule forme de base ; il convient en effet de limiter autant que possible le nombre des allomorphes et de simplifier ainsi la description. Le latin, langue indo-européenne, est caractérisé, sur le plan historique, par une série d'alternances vocaliques et consonantiques ; par ailleurs, certaines formes morphologiques ont été créées par analogie avec d'autres formes existantes ; il est donc normal que le linguiste qui entreprend la description synchronique d'une telle langue se voit obligé soit de formuler des règles morphophonologiques, soit de recourir à la technique des variantes. Les sons du latin ancien ont évolué en sens divers à partir de l'indo-européen ; certains changements phonétiques ont continué à opérer en synchronie, d'où les règles morphophonologiques ; d'autres n'ont fonctionné qu'au niveau diachronique.

Le nom latin est composé d'un thème et d'une désinence ; le présent exposé comportera deux parties essentielles : la première section sera consacrée aux **désinences** apparaissant aux différents cas du singulier et du pluriel, tandis la seconde examinera les types de **thèmes nominaux** attestés en latin classique. Sur le plan de la notation des voyelles longues, nous adopterons la graphie utilisée dans les grammaires scolaires, à savoir : ā ; ē ; ī ; ō ; ū ; Ā ; Ē ; Ī ; Ō ; Ū. Nous recourons à la double barre oblique (/ /) pour noter les phonèmes, tandis que les morphophonèmes seront notés entre deux doubles barres obliques (// //). Certaines règles morphophonologiques seront symbolisées par des formules. Nous utiliserons les conventions suivantes dans ces formules : le morphophonème qui subit un changement figurera à gauche d'une flèche de type → ; le phonème résultant de ce changement sera noté à droite de la dite flèche ; ensuite, le contexte dans lequel s'opère un changement sera précisé à droite d'une barre oblique / ; les sigles suivants ---C, C--- et C---C signifieront respectivement « devant une consonne », « après une consonne » et « entre deux consonnes ».

Le signe # indiquera la limite d'un mot.

## 1.-DÉSINENCES.

### 1.1.-Nominatif singulier.

Le nominatif singulier des différents noms latins est caractérisé soit par la désinence **-s**, soit par ses variantes secondaires  $-\phi$  (morphème zéro) et **-m**. La variante canonique **-s** est attestée dans toutes les déclinaisons excepté la première. Ainsi, les formes *dominus* « seigneur », *rex* « roi », *urbs* « ville », *manus* « main », *ciuis* « citoyen », *diēs* « jour » s'analysent respectivement comme suit :

dominu-s	reg-s	manu-s
urb-s	ciui-s	diē-s

À la troisième déclinaison, le contact entre la désinence **-s** et la consonne finale du thème nominal entraîne quelquefois des changements morphophonologiques, comme par exemple l'assimilation des consonnes dentales // d // et // t // à la consonne // s //, suivie de la simplification de la géminée // ss // : *milet-s* → *miles-s* → *miles* « soldat » ; *pēd-s* → *pēs-s* → *pēs* « pied ». La consonne vélaire // g // s'assimile également à la consonne // s // en devenant la sourde correspondante [k], notée / c / en latin, comme dans le mot suivant : *reg-s* → *rec-s* → *rex* « roi ».

La variante  $-\phi$  accompagne non seulement les thèmes de la première déclinaison, mais également ceux des deuxième et troisième déclinaisons terminés par une des consonnes // r //, // l //, // n //, // s // ou par une voyelle // ō // ; elle caractérise également les lexèmes neutres de la troisième déclinaison. Ainsi, les mots suivants seront analysés comme suit :

- 1<sup>ère</sup> déclinaison : *rosa-φ* « rose »
- 2<sup>e</sup> déclinaison : *ager-φ* « champ » ; *puer-φ* « enfant »
- 3<sup>e</sup> déclinaison : *oratōr-φ* « orateur » ; *consul-φ* « consul » ; *mos-φ* « coutume » ; *daemōn-φ* « génie » ; *praedō-φ* « pilleur » ; *homō-φ* « homme ».
- neutres : *corpos-φ* « corps » ; *mari-φ* « mer » ; *nomen-φ* « nom » ; *cornu-φ* « corne »

La variante **-m** s'emploie avec les thèmes neutres de la deuxième déclinaison, tels que *donu-m* « don » ; *templu-m* « temple » ; *bellu-m* « guerre ».

L'analyse de certains noms de la troisième déclinaison appelle les remarques suivantes :

- Touratier (1989) identifie le segment morphologique **-is** au nominatif singulier, notamment dans les mots suivants : *orb-is* « cercle » ; *aed-is* « temple » ; *uīt-is* « vigne » ; *nept-is* « petite fille » ; *ciu-is* « citoyen » ; *nau-is* « bateau » ; etc. Une telle analyse présente un inconvénient à nos yeux, car elle introduit une

quatrième variante supplémentaire au niveau des morphèmes désinentiels du nominatif singulier : **-s /-φ, -m, -is** . À notre avis, de tels mots comportent, eux aussi, une désinence **-s**, la voyelle // i // appartenant au thème et non à la désinence ; l'analyse de ce type de mots se présentera comme suit :

ciui-s « citoyen »	orbi-s « cercle »	nepti-s « petite fille »
ui-s « violence »	aedi-s « temple »	uīti-s « vigne »
nauī-s « bateau »	igni-s « feu »	fini-s « fin »
puppi-s « poupe »	siti-s « soif »	

Le thème ainsi posé est terminé par une voyelle // i // et est clairement attesté notamment au génitif pluriel (ciui-um) ; il ne s'agit nullement d'une variante supplémentaire. Ainsi, le morphème **-s** apparaît, à la troisième déclinaison, non seulement après les thèmes à occlusive finale, mais également après les thèmes terminés par une voyelle // i // brève.

- La désinence **-s** s'emploie également après les thèmes terminés par une voyelle // ē // longue. Les mots du type *caedēs* s'analysent donc comme suit : caedē-s « meurtre » ; cladē-s « défaite » ; famē-s « faim » ; plebē-s « plèbe » ; nubē-s « nuage » ; molē-s « masse » ; etc. Nous ne retiendrons donc pas l'analyse de type caed-ēs proposée par Touratier (1989 : 437), car cette désinence **-ēs** serait une cinquième variante qui s'ajouterait aux désinences du nominatif. Certains de ces thèmes attestent une variante à voyelle // i // brève ou à consonne occlusive, d'où les doublets suivants :

apē-s	api-s « abeille »	plebē-s	pleb-s « plèbe »
canē-s	cani-s « chien »		
uallē-s	ualli-s « vallée »		

Il semble donc plus économique de poser un morphème **-s** accompagné de ses variantes **-φ** et **-m** ; les variantes **-is**, **-ēs** de Touratier (1989 : 437) peuvent s'expliquer aisément à partir des trois morphèmes que nous proposons.

- L'analyse de type *mar-e* « mer » proposée par Touratier (1989 : 437) introduit de nouvelles variantes au niveau du thème (*mar-*) et au niveau des désinences (**-e**). En effet, la comparaison des différentes formes du neutre *mare* permet d'identifier un thème **mari-** suivi d'une série de désinences ; ce thème est clairement attesté dans les formes suivantes : *mari-s* (génitif singulier) ; *mari-a* (nominatif et accusatif pluriel) ; *mari-um* (génitif pluriel) ; *mari-bus* (datif et ablatif pluriel). Le nominatif singulier comporte, lui aussi, le même thème **mari-** suivi de la variante **-φ** de la désinence : *mari-φ*. Cette analyse suppose l'application d'une règle morphophonologique qui transforme une voyelle brève // i // en / e / en syllabe finale ouverte, règle que nous symbolisons comme suit : i --- → e / ---- #. Ainsi, on aura

lacti-ϕ → lacte	« lait »	reti-ϕ → rete	« filet »
mari-ϕ → mare	« mer »	praesepi-ϕ → praesepe	« étable »
cubili-ϕ → cubile	« lit »	sedili-ϕ → sedile	« siège »

De tels mots ne se terminent pas par une occlusive, une latérale ou une vibrante, comme le suggère Touratier (1989 : 437). La variante -e proposée par Touratier (1989 : 437) appartient au thème nominal et non à la désinence, où elle serait une variante supplémentaire. Ainsi, tous les noms neutres de la troisième déclinaison n'auront qu'une désinence -ϕ, qu'ils se terminent par une consonne (nasale, vibrante, occlusive, sifflante ou latérale) ou par une voyelle : lumen-ϕ « lumière » ; tempus-ϕ « temps » ; os-ϕ « os » ; caput-ϕ « tête » ; cadauer-ϕ « cadavre » ; animal-ϕ « être vivant » ; calcar-ϕ « éperon » ; mari-ϕ « mer ».

- Les mots du type *Tiberis* « Tibre » devraient s'analyser comme ceux du type *ciuis* « citoyen » ; ils comportent en effet une désinence -s et non pas -is, la voyelle // i // appartenant clairement au thème, comme le suggère la forme de l'accusatif singulier **Tiberim** (Tiberi-m). De tels mots ne comportent pas un thème terminé par une des consonnes // r //, // l // et // s //, comme le propose Touratier (1989 : 437). L'analyse de ces mots se présentera comme suit : Tiberi-s « Tibre » ; nāri-s « narine » ; feбри-s « fièvre » ; auri-s « oreille » ; securi-s « hache » ; tussi-s « toux » ; ualli-s « vallée » ; colli-s « colline » ; turri-s « tour ».
- Les thèmes en r, l ou s sont accompagnés effectivement de la variante-ϕ (Touratier 1989) : orator-ϕ « orateur » ; praetor-ϕ « préteur » ; consul-ϕ « consul » ; honōs-ϕ « honneur » ; etc. Le mot *orator* atteste une voyelle brève dans la syllabe finale, alors que cette voyelle est longue aux autres cas (*oratōris* ; *oratōrem* ; etc.) ; pour éviter de poser deux variantes au niveau du thème, on pourrait formuler une règle d'abrègement de voyelle en syllabe finale fermée devant toute consonne autre que la consonne // s // : oratōr-ϕ → orator.
- Pour les nominatifs qui se terminent par une voyelle // o // brève ou longue, on observe qu'ils ont historiquement perdu la consonne nasale // n // au nominatif. Pour notre part, nous ne retiendrons pas l'interprétation proposée par Mignot (1971) qui restitue la nasale // n // dans les mots du type *homō*, tout en faisant intervenir une règle morphophonologique complexe ; il suggère en effet une marque de nominatif de type / o : ← (on) / ; il s'inspire là de la grammaire historique ; en synchronie, la nasale // n // de *homōn-* ne disparaîtrait pas si on se réfère à un mot comme *nomen* « nom ». Il nous semble plus économique de poser deux variantes sur le modèle de *urb-* / *urbi-* « ville » ; ainsi, on aura par exemple les variantes suivantes : *homō-* / *homin-* « homme » ; *uirgō-* / *uirgin-* « vierge » ; *praedō-* / *praedōn-* « pirate » ; *ratīō-*

/ ratiōn- « raison » ; nomen- / nomin- « nom ». La variante canonique de type *homō-* / *praedō-*, *nomen-* apparaît au nominatif singulier devant la variante -ϕ de la désinence : *homō-ϕ* ; *praedō-ϕ* ; *nomen-ϕ*. La plupart de ces mots ont connu historiquement l'application de la règle d'apophonie d'une voyelle brève en syllabe intérieure ; sur le plan synchronique, nous rendons compte de cette ancienne règle en prévoyant des variantes morphologiques, comme le suggère Lavency (1997 : 45).

- La plupart des noms traditionnellement appelés « imparisyllabiques » avaient historiquement perdu la voyelle // i // devant la désinence -s du nominatif singulier. Ces noms attestent, sur le plan synchronique, deux variantes caractérisées précisément par la présence ou l'absence de cette même voyelle // i // : *urb-* / *urbi-* « ville » ; *animal-* / *animali-* « être vivant » ; *ciuitat-* / *ciuitati-* « cité » ; *mont-* / *monti-* « montagne » ; *mort-* / *morti-* « mort » ; *lit-* / *liti-* « procès » ; *calcar-* / *calcari-* « éperon ». La variante sans voyelle // i // apparaît devant la désinence -s ou -ϕ : *urb-s* ; *mont-s* → *monss* → *mons* ; *mort-s* → *morss* → *mors* « mort » ; *lit-s* → *liss* → *lis* ; *fraud-s* → *frauss* → *fraus* « tromperie » ; *animal-ϕ* « être vivant » ; en présence de la désinence -s, les règles morphophonologiques suivantes s'appliquent : assimilation de la consonne dentale à la consonne // s // et simplification de la séquence // ss //.
- Le même type de variantes morphologiques se retrouve dans d'autres mots qui, pourtant, n'avaient pas perdu la voyelle // i // : *febr-* / *febri-* « fièvre » ; *pupp-* / *puppi-* « poupe » ; *nau-* / *nau-* « navire » ; *turr-* / *turri-* « tour » ; *ciu-* / *ciui-* « citoyen ». Pour ce groupe, c'est la variante à voyelle // i // qui sera employée devant le morphème -s du nominatif singulier : *febri-s* ; *puppi-s* ; *nau-s* ; *turri-s* ; *ciu-s*. La variante non canonique sans voyelle // i // apparaît aux autres cas : *ciu-em* ; *ciu-ī* ; *ciu-ēs*. Nous aurons l'occasion d'examiner les autres cas dans les lignes qui suivent.
- En ce qui concerne les mots du type *pater*, il est plus commode de les analyser comme suit : *pater-ϕ* « père » ; *mater-ϕ* « mère » ; *frater-ϕ* « frère » ; etc. Ceci revient à poser deux variantes au niveau du thème nominal, à savoir *pater-* au nominatif singulier et *patr-* aux autres cas. Il existe théoriquement trois autres possibilités d'analyse, associant l'une des deux variantes *pater-* / *patr-* et les variantes posées à la désinence, soit -s / -ϕ ; on pourrait analyser ce mot soit comme *pater-s*, soit comme *patr-s*, soit comme *patr-ϕ*. La première hypothèse (*pater-s*) retient deux variantes pour le thème (*pater-* au nominatif et *patr-* aux autres cas) et suppose l'application des règles suivantes : d'une part l'assimilation de la consonne // s // à la consonne // r // et d'autre part la simplification de la séquence // rr // : *pater-s* → *pater-r* → *pater*. La deuxième analyse (*patr-s*) a l'avantage de ne retenir qu'un seul allomorphe pour le thème



nominal (*patr-*) et pour la désinence (-s) ; dans ce cas, on ne pourra aboutir à la forme *pater* du nominatif que moyennant l'application de trois règles morphophonologiques, à savoir l'insertion d'une voyelle // e // devant la vibrante finale (*patr-s* → *paters*) ; l'assimilation de la consonne // s // à la consonne // r // (*paters* → *paterr*) ; la simplification (*paterr* → *pater*). La troisième analyse (*patr-ϕ*) ne diffère de la deuxième que par la désinence (-ϕ au lieu de -s). Théoriquement, les deux analyses *pater-ϕ* et *patr-ϕ* semblent préférables ; elles présentent l'une et l'autre un avantage et un inconvénient ; la première pose une variante au niveau du thème (inconvénient), mais n'exige l'application d'aucune règle morphophonologique (avantage) ; la seconde suppose une seule variante au niveau du thème (avantage), mais exige une règle d'insertion de voyelle // e // (inconvénient). Cette règle d'insertion est valable non seulement pour la vibrante // r //, mais également pour la bilabiale // m // ; elle pourrait être formulée comme suit :  $r \rightarrow er / C \text{ --- } \# ; m \rightarrow em / C \text{ --- } \#$ . On pourrait en effet supposer que la désinence -m de l'accusatif singulier est représentée par -em après consonne en syllabe finale : *duc-m* → *ducem*. Cependant, la langue latine nous interdit de faire dériver -em de la désinence -m, étant donné des mots comme *suem* et *gruem* (accusatif singulier de *sūs* « porc » et de *grūs* « grue », qui ont un thème vocalique tout en se comportant comme des noms à thème consonantique : *sūs* ; *suis* ; *suī* ; etc.). En posant *su-m* sur le modèle de *duc-m*, on ne pourra pas appliquer la règle formulée ci-dessus pour aboutir à *suem*. On devra donc retenir les deux variantes -m / -em pour la désinence de l'accusatif singulier. En ce qui concerne le mot *pater*, on pourrait, à la suite de Mignot (1971) et de Touratier (1989), retenir l'analyse *patr-ϕ* ainsi que la règle d'insertion de la voyelle // e // ; nous soulignons cependant que l'autre analyse est également valable, car l'alternance *pater-* / *patr-* au niveau du thème est une survivance de la structure indo-européenne qui a ainsi laissé des traces sur le plan synchronique. Sur le modèle de l'analyse *patr-ϕ*, on pourrait analyser les autres mots en -er (deuxième déclinaison) comme suit : *agr-ϕ* → *ager* « champ » ; *agro-m* → *agrum* ; *puer-ϕ* → *puer* « enfant » ; *puero-m* → *puerum*. Ces mots présentent donc deux variantes au niveau du thème : *agr-* / *agro-* ; *puer-* / *puero-*. Les analyses *agro-s* et *puero-s* ne pourront aboutir respectivement à *ager* et à *puer* que si l'on pose une règle d'amuisement de la voyelle // o // en syllabe finale, règle qui ne semble pas s'appliquer sur le plan synchronique. Les deux variantes *agr-* et *agro-* sont attestées aux autres cas (*agr-ī* ; *agro-i* → *agrō*). Il semble donc préférable d'opter pour la description la plus économique, c'est-à-dire pour les analyses *pater-ϕ* et *ager-ϕ* qui n'exigent aucune règle morphophonologique supplémentaire ; ces analyses prévoient donc deux ou trois variantes au niveau des deux thèmes : *pater-* / *patr-* ; *ager-* / *agr-*, *agro-*.

Nous retiendrons donc les désinences suivantes pour le nominatif singulier : **-s / -ϕ, -m.**

### 1.2.-Vocatif singulier.

Le vocatif singulier utilise les mêmes morphèmes que le nominatif singulier, excepté pour les noms de la deuxième déclinaison, lesquels recourent à la variante  $-\phi$  au vocatif, alors que leur nominatif est caractérisé par la désinence  $-s$  : *dominu-s* ; *domine-ϕ* « seigneur ». Il est à noter que, au niveau du thème, les deux cas se différencient par la voyelle finale du thème (appelée « voyelle thématique » en grammaire historique) ; le thème se termine par la voyelle // e //, alors que le nominatif comporte une voyelle // u // qui, à la rigueur, pourrait être remplacée par une voyelle // o // attestée du reste à d'autres cas (datif et ablatif singulier ; accusatif et génitif pluriel). En posant *domino-* au lieu de *dominu-*, on réduit le nombre de variantes au niveau du thème, ce qui est un avantage ; ainsi, au lieu de poser *dominu- / domine-*, *domin-*, *domino-*, on n'aura plus que les trois variantes *domino- / domine-*, *domin-*. L'analyse se présentera comme suit :

*domino-s* → *dominu-s* → *dominus* (nominatif singulier)  
*domino-:rum* → *dominōrum* (génitif pluriel)  
*domine-ϕ* → *domine* (vocatif singulier)  
*domin-ī* → *dominī* (génitif singulier)

De même, des mots de type *bellum* « guerre » devront être analysés comme suit : *bello-m*, au lieu de *bellu-m*. Le passage de la voyelle // o // brève à une voyelle // u // suppose, sur le plan synchronique, l'application de la règle morphophonologique suivante : la voyelle brève // o // est représentée par une voyelle / u / en syllabe finale fermée devant les consonnes // s // et // m // :  $o \text{ --- } \rightarrow u / C \text{ --- } (s,m) \#$ . Nous avons dû restreindre la portée de cette règle en limitant son application aux consonnes // s // et // m // ; en effet, il existe un grand nombre de mots latins dont le thème se termine au nominatif singulier par une voyelle // o // brève suivie d'une consonne // r //.

Exemples :

<u>Nominatif</u>	<u>Génitif</u>	<u>Nominatif</u>	<u>Génitif</u>
<i>amor</i>	<i>amoris</i> « amour »	<i>honor</i>	<i>honōris</i> « honneur »
<i>arbor</i>	<i>arbōris</i> « arbre »	<i>dolor</i>	<i>doloris</i> « douleur »
<i>soror</i>	<i>sorōris</i> « sœur »		

On observe que, dans ces mots, la voyelle // o // brève ne se transforme pas en voyelle / u /, parce qu'elle est suivie d'une consonne // r //.

### 1.3.-Génitif singulier.

Les formes du génitif singulier se présentent respectivement comme suit pour les cinq déclinaisons :

I	II	III	IV	V
rosae	dominī	regis	manūs	reī
	agrī	patris	domūs	dieī
	puerī	navis	cornūs	
	bellī	montis		
		corporis		
		maris		
		cladis		

Ces différentes formes se répartissent en deux catégories : la première comprend les formes terminées par une consonne // s // (troisième et quatrième déclinaisons) ; la seconde n'est composée que des noms terminés par une voyelle ou une diphtongue (première, deuxième et cinquième déclinaisons). Nous examinerons successivement chacun des deux groupes.

#### 1.3.1.-Le premier groupe.

Le génitif de type *regis* s'oppose au nominatif *rex* « roi » par le morphème *-is* (*reg-is* face à *reg-s*), caractéristique du génitif singulier et s'opposant à la désinence *-s* du nominatif singulier. Ce même morphème peut être identifié dans les autres formes de la troisième déclinaison : *patr-is* « père » ; *nav-is* « bateau » ; *mont-is* « montagne » ; *clad-is* « défaite » ; *corpor-is* « corps » (venant de *corpos-is*) ; *mar-is* « mer ».

On observe que les formes de types *navis*, *montis* et *maris* présente la variante consonantique devant la désinence *-is* du génitif singulier. Il existe cependant une autre possibilité d'analyse pour ces formes. En effet, le thème de ces mots, on l'a vu en 1.1, comporte deux variantes, selon qu'il est ou non terminé par une voyelle // i // brève. Dès lors, ces mots peuvent présenter, devant la désinence du génitif, soit la variante consonantique comme ci-dessus, soit la variante vocalique ; dans ce dernier cas, l'analyse se présenterait comme suit : *navi-s* ; *monti-s* ; *urbi-s* ; *mari-s*. Il se dégage ainsi une variante *-s* pour la désinence du génitif singulier. On pourrait objecter que l'on introduit, dans ce cas, une variante supplémentaire qui alourdit la description. Le morphème *-s* est bel et bien attesté au génitif singulier de la quatrième déclinaison (*manū-s* ; *domū-s* ; *cornū-s*) ainsi que dans la forme *familiās* (*familiā-s*). Il se pose cependant un problème au niveau du thème des mots de la quatrième déclinaison : le nominatif singulier (*manus* « main » ; *domus* « maison ») comporte un thème à voyelle brève, alors que celle-ci est longue au génitif singulier. La grammaire historique explique que cette voyelle longue provient du vocalisme plein

prédésinentiel, auquel s'ajoutait la désinence \*-s : \*-ew-s > \*-ow-s > -ūs (Monteil 1986 : 199). De même, pour les thèmes en \*-y, l'influence des génitifs consonantiques (type duc-is) a fait généraliser un génitif en -is, même dans les thèmes qui devaient initialement comporter une voyelle ī longue (*puppis* ; *Tiberis* ; etc.). Ces deux séries de génitifs posent un problème sur le plan synchronique : dans les deux cas, la désinence semble manifestement être le morphème -s, mais la voyelle prédésinentielle est tantôt longue (type **manū-s**), tantôt brève (type **nai-s**). Pour résoudre ce dilemme, on pourrait expliquer la longueur de la voyelle de *manūs* en posant une désinence -:s comportant un morphophonème de quantité symbolisé par le double point // : // ; ce morphophonème allongera la voyelle précédente. L'analyse serait la suivante : manu-:s → manūs. Cette solution présente l'avantage de n'utiliser qu'un seul thème manu- apparaissant au singulier. Cependant, la nouvelle variante -:s ne pourra pas être précédée des thèmes à voyelle // i // brève comme les thèmes mari-, monti- et nai-, car le morphophonème de quantité n'agira pas sur la voyelle précédente ; en effet, la séquence monti-:s ne pourra pas aboutir à *montis*, mais plutôt à *montīs* (avec voyelle // i // longue), forme non attestée en latin. Par ailleurs, le mot *cornū* « corne » présente une voyelle finale longue au nominatif singulier ; son génitif singulier s'analysera comme suit : cornū-s ; il se dégage donc une désinence -s. En définitive, les faits qui précèdent conduisent donc à fusionner les désinences -s et -:s en posant une désinence unique -(:)s pour le génitif singulier de la quatrième déclinaison ; il s'agit en fait d'une désinence -s qui peut ou non être précédée d'un morphophonème de quantité (d'où l'emploi des parenthèses entourant tout élément facultatif) ; la variante -s est utilisée après voyelle // ū // longue, tandis que -:s apparaît après une voyelle // u // brève. On pourrait simplifier les faits en posant une seule désinence -s (sans morphophonème de quantité) et en supposant plutôt que le nominatif du mot *manus* atteste une voyelle // u // brève, tandis que la voyelle finale // u // du génitif est plutôt longue ; dans ce cas, l'analyse se présenterait comme suit : nominatif singulier **manu-s** ; génitif singulier **manū-s**. Cette dernière hypothèse nous semble meilleure, car elle évite de poser le morphophonème de quantité à la désinence du génitif singulier ; par ailleurs, elle rend compte de l'opposition, du reste ancienne, entre les thèmes du nominatif singulier (thème à voyelle prédésinentielle brève) et celui du génitif singulier (thème à voyelle prédésinentielle longue), opposition qui a laissé des traces sur le plan synchronique.

En conclusion, après avoir discuté tous les faits attestés dans le premier groupe, nous retiendrons donc que le génitif singulier du premier groupe est caractérisé par une désinence -is après un thème terminé par une consonne et par une variante -s après voyelle // i //, // ū // ou // ā //. La forme *familiās* du génitif, que l'on retrouve dans les syntagmes *paterfamiliās* « père de famille » et *materfamiliās* « mère de famille », sera analysée de la même manière que le génitif singulier *manūs* : *familiā-s* ; cette analyse introduit une nouvelle variante au niveau du thème des mots de la première déclinaison, à savoir un allomorphe à voyelle finale longue.

### 1.3.2.-Le second groupe.

Les noms du second groupe appartiennent aux deuxième et cinquième déclinaisons ; leur génitif singulier est caractérisé par un morphème  $\bar{i}$  :  $\text{domin}\bar{i}$  « seigneur » ;  $\text{agr}\bar{i}$  « champ » ;  $\text{puer}\bar{i}$  « enfant » ;  $\text{bell}\bar{i}$  « guerre » ;  $\text{re}\bar{i}$  « chose ». Au niveau des thèmes de la deuxième déclinaison, il se dégage une nouvelle variante ( $\text{domin-}$  ;  $\text{agr-}$  ;  $\text{bell-}$ ) qui est caractérisée par l'absence de voyelle finale.

Le génitif singulier de *rosa* fait également partie de ce second groupe, car il se termine par une diphtongue // ae // (**rosae**). Avant de procéder à l'analyse de cette forme, il convient de rappeler, à la suite de Monteil (1986), qu'une diphtongue ne constitue point une séquence de deux voyelles ; elle équivaut à un unique centre de syllabe, donc une voyelle ; une diphtongue est en fait la combinaison, en une seule syllabe, de deux voyelles de timbre différent, dont l'une fonctionne comme voyelle et l'autre comme semi-voyelle (François 1961 : 2). La diphtongue // ae // du mot *rosae* provient donc du contact entre une voyelle // a // et une voyelle // i //. La forme *rosae* s'analyse donc comme suit :  $\text{rosa}\bar{i}$  ; une règle morphophonologique est nécessaire pour expliquer le passage de  $\text{rosa}\bar{i}$  à *rosae* ; elle sera formulée comme suit : « lorsqu'une voyelle // a // entre en contact avec une voyelle // i //, elles seront toutes les deux représentées par la diphtongue / ae / ».

En conclusion, nous retiendrons les désinences suivantes au génitif singulier, à savoir **-is / -s,  $\bar{i}$** . La désinence  $\bar{i}$  s'emploie donc après voyelle // a // ou // e // ainsi qu'après consonne ; la variante **-s** apparaît après voyelle //  $\bar{a}$  //, // i // et //  $\bar{u}$  //. Le choix entre les morphèmes **-is** et  $\bar{i}$  relève donc du lexique, toutes les deux apparaissant après consonne. Les variantes **-s** et  $\bar{i}$  sont des variantes à sélection morphophonologique, car elles apparaissent après voyelle.

### 1.4.-Accusatif singulier.

L'accusatif singulier est caractérisé par le morphème **-m / -em, - $\phi$** . Examinons la distribution de chacune des variantes.

- La variante canonique **-m** est attestée dans la plupart des noms latins dont le thème se termine par une voyelle :  $\text{rosa-m}$  « rose » ;  $\text{dominu-m}$  (provenant de  $\text{domino-m}$ ) « seigneur » ;  $\text{clade-m}$  « défaite » ;  $\text{fructu-m}$  « fruit » ;  $\text{templu-m}$  « temple » (venant de  $\text{templo-m}$ ) ;  $\text{re-m}$  « chose » ;  $\text{Tiberi-m}$  « Tibre » ;  $\text{ui-m}$  « violence » ;  $\text{siti-m}$  « soif » ;  $\text{tussi-m}$  « toux » ;  $\text{puppi-m}$  « poupe » ;  $\text{bellu-m}$  (venant de  $\text{bello-m}$ ) « guerre » ;  $\text{febri-m}$  « fièvre ».
- La variante non canonique **-em** apparaît après les thèmes terminés par une consonne comme ceux de la troisième déclinaison :  $\text{duc-em}$  « chef » ;  $\text{arb}\bar{o}r-em$  « arbre » ;  $\text{patr-em}$  « père » ;  $\text{mont-em}$  « montagne » ;  $\text{nau-em}$  « bateau » ;

legion-em « légion » ; turr-em « tour » ; febr-em « fièvre » ; host-em « ennemi » ; pisc-em « poisson » ; test-em « témoin ».

- Certains noms neutres emploient la variante  $-\phi$  à l'accusatif singulier : corpus- $\phi$  « corps » (venant de corpus- $\phi$ ) ; mari- $\phi$  qui aboutira à *mare* « mer » ; animal- $\phi$  « être vivant » ; calcar- $\phi$  « éperon ».

On pourrait être tenté de faire dériver la variante -em de la variante canonique -m en prévoyant une règle d'insertion d'une voyelle // e // entre la consonne finale du thème et la désinence : duc-m  $\rightarrow$  duc-em. Une telle analyse est en effet possible théoriquement ; nous avons cependant expliqué en 1.1 pour quelle raison il est plus commode de maintenir telles quelles les dites variantes.

### 1.5.-Datif singulier.

Un morphème  $-\bar{i}$  (voyelle longue) peut être identifié dans les formes suivantes du datif singulier : reg- $\bar{i}$  « roi » ; patr- $\bar{i}$  « père » ; corpor- $\bar{i}$  (venant de corpus- $\bar{i}$ ) « corps » ; mont- $\bar{i}$  « montagne » ; mar- $\bar{i}$  « mer » ; manu- $\bar{i}$  « main » ; domu- $\bar{i}$  « maison » ; cornu- $\bar{i}$  « corne » ; re- $\bar{i}$  « chose ». Les noms de la deuxième déclinaison se caractérisent, au datif singulier, par l'allongement de la voyelle finale du thème : dominō « seigneur » ; seruō « esclave » ; puerō « enfant » ; agrō « champ » ; bellō « guerre ». Cet allongement peut être expliqué par une règle de contact entre voyelles, en l'occurrence les voyelles // o // et // i //. L'ancienne diphtongue \*oi a évolué soit vers /  $\bar{i}$  /, soit vers /  $\bar{o}$  / selon que la quantité des deux voyelles est longue ou brève : \*ōi >  $\bar{o}$  (\*seruōi > seruō) ; \*oī >  $\bar{i}$  (\*seruoī > seruī). Du reste, le datif singulier avait historiquement les désinences \*-ei et \*-i ; la première a abouti normalement à  $-\bar{i}$ , tandis que la seconde apparaissait, après une voyelle prédésinentielle longue, aux première et deuxième déclinaisons : \*rosā-i > rosae ; \*seruō-i > seruō. Sur le plan synchronique, on pourrait également retenir, au datif singulier, une variante -i (voyelle brève) qui entrerait en contact avec la voyelle finale du thème. La règle serait formulée comme suit : « lorsqu'une voyelle // o // entre en contact avec une voyelle // i // brève, elles sont représentées toutes les deux par la première voyelle allongée » ; il s'agit là d'une règle de contraction : // o-i //  $\rightarrow$  /  $\bar{o}$  /. Cette règle synchronique est légèrement en contradiction avec la règle diachronique.

En ce qui concerne le datif *rosae* de la première déclinaison, il peut utiliser soit le morphème  $-\bar{i}$ , soit sa variante -i : rosa- $\bar{i}$   $\rightarrow$  rosae ; rosa-i  $\rightarrow$  rosae. C'est le cas également pour le datif du mot *manus* qui utilise soit la variante canonique  $-\bar{i}$ , soit sa variante secondaire -i ; en effet, le datif *manū* (variante de *manuī*) pourrait s'expliquer à partir de la variante -i ; on pourrait supposer que la voyelle brève -i s'est amuïe après une voyelle longue //  $\bar{u}$  // ; ainsi, la séquence manū-i aboutira à manū ; notons que, en latin, la voyelle brève // i // ne disparaît pas après une voyelle // u // brève, comme le

confirment les mots *monuit* « il a averti » et *docuit* « il a enseigné ». Il apparaît donc que les mots de la quatrième déclinaison recourent au morphème *-ī* après un thème à voyelle finale brève (*manu-ī*) et à la variante *-i* après un thème à voyelle finale longue (*manū-i* → *manū*).

### 1.6.-Ablatif singulier.

Les formes suivantes de l'ablatif singulier

I	II	III	IV	V
rosā	dominō	duce	manū	rē
		tussī	cornū	

permettent d'observer que l'ablatif singulier de la troisième déclinaison emploie en général une désinence *-e* comme dans les formes que voici : *duc-e* « chef » ; *ciu-e* « citoyen » ; *mont-e* « montagne » ; *patr-e* « père » ; *corpor-e* (venant de *corpos-e*) « corps » ainsi que dans les adjectifs *audac-e* « audacieux » ; *felic-e* « heureux » ; *feroc-e* « farouche ».

Pour les autres déclinaisons, l'ablatif singulier semble caractérisé par l'allongement de la voyelle finale du thème : *rosā* « rose » ; *dominō* « seigneur » ; *manū* « main » ; *rē* « chose » ; il en est de même pour les thèmes de la troisième déclinaison terminés par la voyelle // i // : *Tiberī* « Tibre » ; *marī* « mer » ; *tussī* « toux » ; *sitī* « soif » ; *puppī* « poupe » ; *securī* « hache ». Dans ce dernier groupe de mots, la désinence n'est pas *-ī*, comme on pourrait le croire ; cette voyelle appartient manifestement au thème et non à la désinence. La grammaire historique nous apprend que l'allongement de la voyelle finale du thème provient d'une ancienne désinence *\*-d* utilisée après une voyelle prédésinentielle longue : *\*rosā-d* > *rosā* ; *\*servō-d* > *servō* ; *\*turrī-d* > *turrī* ; *\*manū-d* > *manū* ; *\*rē-d* > *rē*. Sur le plan synchronique, ces mots sont analysés globalement ; on ne retiendra pas une désinence *-d* qui ne se justifie nullement en synchronie. L'allongement de la voyelle finale du thème pourrait s'expliquer, comme ci-dessus, par un contact entre la dite voyelle et une voyelle brève de timbre différent ; un tel contact entraînerait la contraction dont le résultat serait une voyelle longue du timbre de la première (François : § 17, 2). On pourrait, dans ce cas, supposer un contact avec le morphème *-e* de l'ablatif. Ainsi, on aura les séquences suivantes : *rosa-e* → *rosā* ; *domino-e* → *dominō* ; *re-e* → *rē*.

En ce qui concerne la forme *manū*, la règle de contraction ne semble pas s'appliquer, car le latin atteste des formes comme *minuere* « diminuer », *metuere* « craindre », *ruere* « se précipiter », *tribuere* « accorder, attribuer », *statuere* « établir, décider », dans lesquelles les deux voyelles brèves en contact sont maintenues. Il convient donc d'être prudent et de supposer que le contact se fait plutôt entre une voyelle longue (qui termine le thème) et une voyelle brève, c'est-à-dire celle de la

désinence (manū-e), ce qui entraîne l'amuissement de la voyelle brève comme dans la séquence manū-i (datif singulier) qui aboutit à *manū*. Ainsi, la séquence manū-e aboutira également à *manū* suite à l'élision de la voyelle brève // e //.

Les formes du type *turrī* ne semble pas admettre le morphème -e, si on se réfère au verbe *capiet* « il prendra » dans lequel la séquence // ie // est représentée telle quelle et n'aboutit pas à la voyelle /ī/ longue. On pourrait éviter cet écueil en recourant plutôt à une variante -i de l'ablatif singulier ; ainsi, on posera la séquence turri-i qui aboutira normalement à la forme *turrī*. L'ablatif *manū* pourrait également s'expliquer à partir de la variante -i : manū-i → manū (amuïssement de la voyelle brève i après voyelle longue).

Les deux allomorphes -e et -i, ainsi identifiés à l'ablatif singulier, sont attestés par les doublets suivants :

<u>Variante -e</u>	<u>Variante -i</u>	<u>Variante -e</u>	<u>Variante -i</u>
ciue	ciuī « citoyen »	colle	collī « colline »
aue	auī « oiseau »	classe	classī « flotte »
febre	febrī « fièvre »	amne	amnī « ruisseau »
naue	nauī « navire »	igne	ignī « feu »
angue	anguī « serpent »	imbre	imbrī « pluie »

Ces mots utilisent soit la variante consonantique, soit la variante vocalique respectivement devant la désinence -e ou devant sa variante -i. L'analyse se fera comme suit : classi-i → classī ; class-e → classe « flotte » ; colli-i → collī ; coll-e → colle « colline ». De manière générale, plusieurs adjectifs de la deuxième classe ont leur ablatif en -i : memor-i → memori « se souvenant » ; inop-i → inopi « sans ressources » ; ingent-i → ingenti « immense ». Les grammaires scolaires nous informent que certains adjectifs attestent les deux désinences, la désinence -e étant utilisée si l'adjectif qualifie une personne et la désinence -i apparaissant si l'adjectif se rapporte à une chose.

### 1.7.-Locatif singulier.

Le latin atteste un petit nombre de mots au locatif ; ce cas est caractérisé par une désinence -ī : Roma-ī → Romae « à Rome » ; bell-ī « en guerre » ; dom-ī « à la maison » ; uesper-ī « le soir » ; hum-ī « à terre » ; Tibur-ī « à Tibur » ; rūr-ī « à la campagne » (venant de rūs-ī) ; Carthagin-ī « à Carthage » ; militia-ī → militiae « en temps de guerre ». Dans les mots de première déclinaison, la séquence // aī // aboutira à /ae/ comme c'est le cas au génitif singulier. Par ailleurs, la plupart des mots de la deuxième déclinaison utilisent la même finale qu'à l'ablatif singulier ; le morphème à identifier sera donc une désinence -e comme à l'ablatif : domino-e → dominō.



### 1.8.-Nominatif-vocatif pluriel

Au nominatif-vocatif pluriel, les noms latins recourent aux désinences suivantes : **-ēs /-:s, -ī, -a**. Examinons la distribution de chacune de ces désinences.

- Le morphème **-ēs** est attesté aux troisième et cinquième déclinaisons : duc-ēs « chefs » ; ciu-ēs « citoyens » ; patr-ēs « pères » ; urb-ēs « villes » ; mont-ēs « montagnes » ; rē-ēs → rēs « choses ».
- La variante **-:s** apparaît à la quatrième déclinaison ; en effet, le mot *manūs* devrait être analysé en manu-:s. La désinence **-:s** est accompagnée d'un morphophonème de quantité // :// qui a pour effet d'allonger la voyelle précédente. Ainsi, la séquence manu-:s aboutira à manūs « mains ». On pourrait également considérer que le thème se termine par une voyelle longue ; dans ce cas, on posera une désinence **-s** sans morphophonème de quantité. Nous avons cependant opté pour la première hypothèse pour rester le plus près possible des faits historiques ; en effet, la forme *manūs* résulte de l'extension au nominatif de la forme de l'accusatif pluriel ; l'ancienne désinence **\*-ns** de l'accusatif pluriel a perdu sa nasale et a allongé la voyelle précédente par compensation (Monteil 1986 : 202 ; Maniet 1957 : 103, 113). Ainsi, l'ancienne finale **\*-u-ns** a évolué normalement en -ūs. Le morphophonème de quantité que nous posons est précisément la trace laissée en latin par l'amuissement de la nasale **\*n**. En outre, il convient d'éviter une confusion entre la désinence **-s** du nominatif singulier et la désinence **-s** du nominatif-vocatif pluriel. On aurait pu également utiliser la désinence **-ēs** (manu-ēs), mais une telle séquence ne peut aboutir à -ūs comme le confirment les mots suivants : *fluet* « il coulera » ; *tribuere* « accorder, attribuer » ; *consuescere* « s'habituer » ; *monuērunt* « ils ont averti ».
- La variante **-ī** caractérise le nominatif-vocatif pluriel des première et deuxième déclinaisons : rosa-ī → rosae « roses » ; domin-ī « seigneurs » ; agr-ī « champs » ; puer-ī « enfants ».
- La désinence **-a** est utilisée au neutre pluriel en général : bell-a « guerres » ; corpus-a → corpora « corps » ; mari-a « mers » ; cornū-a « cornes » ; scut-a « boucliers » ; nomen-a → nomina « noms ».

### 1.9.-Accusatif pluriel

L'accusatif pluriel est caractérisé par les morphèmes suivants : **-ēs /-:s, -a**. La variante canonique **-ēs** s'emploie aux troisième et cinquième déclinaisons : reg-ēs « rois » ; patr-ēs « pères » ; gent-ēs « nations » ; mont-ēs « montagnes » ; nau-ēs « navires » ; rē-ēs → rēs « choses ». Les autres déclinaisons recourent à la variante **-:s**,

excepté les noms neutres qui utilisent la désinence **-a** ; on observe que la voyelle finale du thème (voyelles // a //, // o //, // u // et // i //) est allongée à l'accusatif pluriel, ce qui justifie le morphophonème de quantité :

rosa-:s → rosās « roses »	manu-:s → manūs « mains »
domino-:s → dominōs « seigneurs »	domu-:s → domūs « maisons »
puero-:s → puerōs « enfants »	domo -:s → domōs « maisons »
agro -:s → agrōs « champs »	corpos-a → corpora « corps »
bell-a → bella « guerres »	mari-a → maria « mers »
re -:s → rēs « choses »	

Un accusatif pluriel en **-īs** est attesté dans certains noms de la troisième déclinaison ; il s'agit en fait de mots dont le thème se termine par une voyelle // i // ; sur le plan de l'analyse, on interprétera ces mots comme comportant une désinence **-:s** :

hosti-:s → hostīs « ennemis »	ciui-:s → ciuīs « citoyens »
cladi-:s → cladīs « défaites »	puppi-:s → puppīs « poupes »
urbi -:s → urbīs « villes »	auī -:s → auīs « oiseaux »

Certains de ces noms attestent des doublets à l'accusatif pluriel : urbēs / urbīs « villes » ; ciuēs / ciuīs « citoyens » ; cladēs / cladīs « défaites ». Ces formes confirment donc les variantes identifiées tant au niveau du thème (thème consonantique et thème terminé par la voyelle // i //) qu'à celui de la désinence (à savoir **-ēs** et **-:s**) : urb-ēs et urbi-:s ; ciu-ēs et ciui-:s ; clad-ēs et cladi-:s.

### 1.10.-Génitif pluriel

Nous enseignons habituellement que le génitif pluriel des noms de la troisième déclinaison se subdivise en deux groupes : le génitif en **-um** et celui en **-ium**. Les grammaires scolaires répartissent même les noms de la troisième déclinaison en **parisyllabiques** et **imparisyllabiques** en fonction du nombre de syllabes que contiennent le nominatif singulier et le génitif singulier. L'analyse linguistique conduit à un autre constat. L'identification d'une désinence **-ium** au génitif pluriel est en fait le résultat d'une mécoupure intervenue lors de la segmentation ; en effet, les grammaires scolaires ont placé le tiret d'analyse devant la voyelle // i // (urb-ium) et non devant la désinence **-um** (urbi-um) ; pourtant, la voyelle // i // appartient historiquement au thème lui-même. Certains mots de type \*urbis, on le sait, ont perdu leur voyelle // i // au nominatif singulier et non pas aux autres cas ; cette perte de la voyelle // i // devrait logiquement aboutir, sur le plan synchronique, à l'apparition de deux variantes au niveau du thème, à savoir, d'une part, une variante consonantique (urb-) et, d'autre part, une variante vocalique (urbi-).

Les mots suivants appartenant aux troisième et quatrième déclinaisons

III	IV
regum	manuum
patrum	domuum
nauium	cornuum
urbium	

permettent, en effet, d'identifier un morphème **-um** caractéristique du génitif pluriel : reg-um « rois » ; patr-um « pères » ; nau-um « navires » ; manu-um « mains » ; domu-um « maisons ». Maniet (1957 : 155) propose une telle analyse : urbi-um ; atrōci-um. Les désinences -um et -ium identifiées par les grammaires scolaires se ramènent donc à un seul morphème **-um** ; la voyelle // i // de la désinence -ium appartient en fait au thème. Certains noms attestent deux types de thèmes, d'une part un thème terminé par une voyelle // i //, d'autre part un thème terminé par une consonne, d'où les doublets que l'on observe dans le tableau suivant :

ciuitat-um	ciuitati-um « cités »	ap-um	api-um « abeilles »
fraud-um	fraudi-um « tromperies »	mens-um	mensi-um « mois »
mur-um	muri-um « rats »	dot-um	doti-um « dots »
sed-um	sedi-um « sièges »		

Les autres déclinaisons attestent plutôt une désinence **-:rum** ; en effet, la voyelle finale du thème est toujours longue au génitif pluriel ; cette quantité est entraînée par le morphophonème // : // qui accompagne le morphème **-:rum**. Exemples :

rosa-:rum → rosārum « roses »	domo-:rum → domōrum « maisons »
domino-:rum → dominōrum « seigneurs »	re-:rum → rērum « choses »
agro-:rum → agrōrum « champs »	

On aurait pu faire appartenir la quantité à la voyelle finale du thème (par exemple : rosā-rum ; dominō-rum) ; dans ce cas, on introduirait une variante supplémentaire au niveau du thème (par exemple : rosa-, ros- et rosā- ; domino-, domine-, domin-, dominō-) ; il est plus économique de ne poser qu'un seul thème à voyelle brève (par exemple : rosa-, domino-) et de prévoir l'allongement de la dite voyelle, d'où le morphophonème de quantité dans le morphème **-:rum** que nous proposons et qui allonge toute voyelle précédente.

### 1.11.-Datif-ablatif pluriel

Deux morphèmes sont attestés au datif-ablatif pluriel : d'une part, la désinence **-īs** qui apparaît aux deux premières déclinaisons et d'autre part, la désinence **-bus** avec sa variante **-ibus** qui s'emploient aux trois autres déclinaisons. Exemples :

Désinence **-īs** : ros-īs ; domin-īs ; agr-īs ; puer-īs ; bell-īs ; bon-īs

Désinence **-bus** : arcu-bus ; quercu-bus ; tribu-bus ; artu-bus ; rē-bus ; sū-bus ;  
monti-bus ; ciui-bus ; mani-bus ; urbi-bus

Désinence **-ibus** : reg-ibus ; part-ibus ; dom-ibus ; ciu-ibus ; su-ibus

Ces exemples permettent d'observer ce qui suit :

- La désinence **-bus** accompagne un thème à finale vocalique, tandis que la variante **-ibus** apparaît après consonne ;
- Pour les thèmes terminés par une voyelle // i //, nous avons noté en 1.10 qu'il existe deux variantes au niveau du thème (une variante consonantique et une variante vocalique) ; il existe donc deux possibilités d'analyse, selon que l'on recourt à telle ou telle variante, comme on le voit dans ce tableau comparatif :

urbi-bus	urb-ibus	mari-bus	mar-ibus
ciui-bus	ciu-ibus	animali-bus	animal-ibus
monti-bus	mont-ibus		

- En ce qui concerne la quatrième déclinaison, les grammaires scolaires signalent que le latin hésite entre les formes en **-ubus** et en **-ibus** (*manubus* et *manibus*). Si nous analysons la forme *manibus* en dégageant une désinence **-ibus** (man-ibus), on introduit une nouvelle variante (man-) au niveau du thème (qui a déjà les deux variantes manu- / manū-). Pour éviter une telle variante, on serait tenté de ne retenir que le morphème **-bus** et de prévoir une règle morphophonologique transformant la voyelle intérieure // u // en / i / devant la consonne bilabiale // b // : manu-bus → manibus. Cependant, une telle règle ne semble pas opérer sur le plan synchronique, étant donné que la voyelle / u / est attestée devant la consonne / b /, notamment dans les formes suivantes : *manubus* ; *tribubus* ; *quercubus* ; *arcubus* ; etc. Pour rendre compte de l'hésitation dont parlent les grammaires scolaires, il serait préférable de ne retenir que l'analyse mani-bus qui permet de poser une nouvelle variante mani- au niveau du thème. Les deux variantes manu- et mani- montrent clairement que les deux voyelles // u // et // i // appartiennent bien au thème ; sur le plan historique, lorsque la désinence **-bus** s'est ajoutée au thème (\*manw-bhos > manu-bus), la voyelle // u // est devenue intérieure et s'est souvent altérée en // i // (François 1961 : § 82, 4).

### 1.12.-Tableau des désinences

Le tableau suivant reprend tous les morphèmes et variantes qui ont été identifiés au niveau des désinences nominales :

	<u>SINGULIER</u>	<u>PLURIEL</u>
Nominatif	-s / -ϕ, -m	-ēs / -:s, -ī, -a
Vocatif	-s / -ϕ, -m	-ēs / -:s, -ī, -a
Génitif	-ī / -is, -s	-um / -:rum
Accusatif	-m / -em, -ϕ	-ēs / -:s, -a
Datif	-ī / -i	-bus / -ibus, -īs
Ablatif	-e / -i	-bus / -ibus, -īs
Locatif	-ī / -e	

Nous avons expliqué, dans les lignes qui précèdent, dans quel contexte est employée chacune des désinences. Le choix de la plupart de ces morphèmes dépend d'un environnement morphologique précis, par exemple le type de déclinaison ; certaines variantes sont employées dans un contexte morphophonologique précis, par exemple après une consonne (par exemple **-ibus**) ou après une voyelle (par exemple **-bus**) ; en principe, la désinence -m apparaît après une voyelle (rosa-m ; manu-m) et la variante -em après une consonne (reg-em), mais les mots *sūs* « porc » et *grūs* « grue » se comportent exceptionnellement comme si leur thème comportait une consonne finale (su-em au lieu de su-m). Certaines variantes sont conditionnées par un contexte morphologique ; c'est le cas par exemple des désinences qui sont utilisées dans telle ou telle déclinaison.

Nous avons, dans la mesure du possible, placé en tête la variante que nous considérons comme « canonique », c'est-à-dire celle qui est la plus attestée dans les déclinaisons ; les variantes considérées comme « secondaires » ou « non canoniques » figurent à droite de la barre oblique, séparées par une virgule. Au génitif singulier, par exemple, la variante canonique -ī apparaît aux première, deuxième et cinquième déclinaisons, tandis que les variantes -is et -s sont employées respectivement aux troisième et quatrième déclinaisons.

## 2.-THÈMES NOMINAUX.

Tout nom latin est composé d'un thème nominal et d'une désinence. Les désinences ont été examinées dans la première partie. Le moment est venu d'étudier en détail le comportement des thèmes nominaux identifiés à l'issue de notre analyse.

Les thèmes des noms latins se répartissent en cinq catégories, désignées traditionnellement sous le nom de **déclinaisons**. Les adjectifs du latin se déclinent sur le modèle des noms correspondants ; les adjectifs de la première classe utilisent les mêmes désinences que les noms des première et deuxième déclinaisons, tandis que

ceux de la deuxième classe se déclinent sur la troisième déclinaison. Nous signalerons donc les adjectifs dans leur catégorie correspondante. Dans le tableau suivant, qui résume l'essentiel des données, nous citerons en premier lieu la variante apparaissant au nominatif singulier (variante canonique) :

I rosa- / ros-, rosā-  
bona- / bon-

---

II domino- / domine-, domin- ager- / agro-, agr- puer- / puero- uir- / uiro- bono- / bone-, bon- (masculin) liber- / libero-	templo- / templ- proelio- / proeli- domo- / dom- bono- / bon-(neutre) pulcher- / pulchro-, pulchr-
---	--

---

### III

A A1 duc- hiem- luc- reg- leg- pleb-	A2 ōs- amor- exul- liēn- corpos- marmor- aēs- cadauer- cinis-
A3 honor- / honōr-, honōs- arbor- / arbor-, arbōs- orator- / oratōr- soror- / sorōr-	A4 pater- / patr- mater- / matr- frater- / fratr-

---

B princep- / princip- milet- / milit- pedet- / pedit- caput- / capit- Adjectifs : ancep- / ancipit- duplec- / duplic-	iūdec- / iūdic- aucep- / aucup- equet- / equit- rēmeg- / rēmig- simplec- / simplic- supplec- / supplic-	obsed- / obsid- carmen- / carmin- praesed- / praesid- lumen- / lumin-
---	--	--

---

C pēd- / ped- abiēt- / abiet- pariēt- / pariet-	sāl- / sal- ariēt- / ariet- pubēs- / pubes-
---	---

Cerēs- / Ceres-

**D** cor- / cord-, cordi-  
os- / oss-, ossi-

lac- / lact-, lacti-  
noc- / noct-, nocti-

**E** E1 praedō- / praedōn-  
leō- / leōn-  
legiō- / legiōn-

E2 homō- / homin-  
cupīdō- / cupīdin-  
uirgō- / uirgin-

E3 carō- / carni-, carn-

**F** F1 cani- / can-  
auri- / aur  
nauī- / nau-  
mari- / mar-  
api- / ap-

febri- / febr  
lacti- / lact-  
iuueni- / iuuen-  
fini- / fin-  
classi- / class-

turri- / turr-  
mensi- / mens-  
ciui- / ciu-  
igni- / ign-  
puppi- / pupp-

F2 mont- / monti-  
ciuitat- / ciuitati-  
mus- / musi-  
lit- / liti-

mort- / morti-  
animal- / animali-  
tribunal- / tribunali-  
exemplar- / exemplari-

urb- / urbi-  
fraud- / fraudi-  
calcar- / calcari-

F3 man- / mani-  
fauc- / fauci-  
optimat- / optimati-

fid- / fidi-  
penat- / penati-

F4 imber- / imbri-, imbr-  
linter- / lintri-, lintr-  
uenter- / uentri-, uentr-

acer- / acri-, acr-  
uolucer- / uolucri-, uolucr-

**G** cladē- / cladi-, clad-  
aedē- / aedi-, aed-  
caedē- / caedi-, caed-  
famē- / fami-, fam-

sedē- / sedi-, sed-  
apē- / api-, ap-  
uatē- / uati-, uat-  
uulpē- / uulpi-, uulp-

**H** H1 opus- / opes-  
onus- / ones-

genus- / genes-  
scelus- / sceles-

funus- / funes-  
munus- / munes-

H2 rōbur- / rōbor-

---

I	iter- / itiner- femur- / femin-, femor- nic- / niu-	senec- / sen- iecur- / iecinor-, iecor-
---	---	--

---

J	uī- / uis-, uisi- uas- / uaso-	bō- / bou-, bū- Iuppiter- / Iou-
---	-----------------------------------	-------------------------------------

---

IV	manu- / manū-, mani- cornu- / cornū-, corni- domu- / domū-, domi-
----	---

---

V	diē-     rē- / re- requiē-
---	-------------------------------

Les faits s'expliquent comme suit :

#### La première déclinaison.

La première déclinaison comprend des thèmes terminés par une voyelle // a // brève ; ces thèmes ont également une variante secondaire dépourvue de voyelle. Cette variante secondaire ros- n'apparaît qu'aux datif et ablatif pluriels (ros-īs) ; dans certains mots, cette même variante sera employée au génitif pluriel, surtout chez les poètes : *uita agricolum* « la vie des paysans » (agricol-um). Par ailleurs, pour les mots *familia*, *filia* et *dea*, il convient de prévoir une variante supplémentaire à voyelle longue (familiā-, filiā-, deā-), laquelle apparaîtra dans les formes particulières suivantes : *paterfamiliās* ; *filiābus* ; *deābus*. Il s'agit en fait de formes de la première déclinaison qui recourent à des désinences de la troisième déclinaison. Les adjectifs féminins de la première classe (types *bona*, *libera* et *pulchra*) font partie de ce groupe et comporte les variantes suivantes : *bona-* / *bon-* ; *libera-* / *liber-* ; *pulchra-* / *pulchr-* à l'instar de *rosa-* / *ros-*.

#### La deuxième déclinaison.

De manière générale, les thèmes de la deuxième déclinaison comportent deux variantes, l'une terminée par une voyelle // o // (*domino-*, *templo-*) et l'autre caractérisée par l'absence de cette même voyelle (*domin-*, *templ-*) ; seuls les thèmes du type *domino-* attestent en outre une variante terminée par une voyelle // e // (*domine-*), qui apparaît exclusivement au vocatif singulier. Les adjectifs masculins et neutres de la première classe utilisent les mêmes désinences que les



noms de ce sous-groupe ; ils comportent également les variantes suivantes : bono- / bone-, bon- pour le masculin ; bono- / bon- pour le neutre. Un second sous-groupe est constitué par les mots du type *ager*, dans lesquels la variante dépourvue de voyelle // o // caractérise le nominatif singulier (variante canonique). Contrairement au premier sous-groupe, ce dernier nominatif utilise la désinence -ϕ :

- a) domino-s --- → dominus ; templo-m --→ templum ;
- b) ager-ϕ → ager ; puer-ϕ → puer

Le type *ager* comporte une troisième variante (*agr-*) qui, à l'instar des variantes *domin-*, *templ-*, est employée devant les désinences à voyelle // ī // longue, c'est-à-dire celles du génitif singulier (-ī), du nominatif-vocatif pluriel (-ī) et du datif-ablatif pluriel (-īs). Au nominatif et à l'accusatif singulier, il convient de noter que la voyelle // o // brève est représentée, sur le plan phonologique, par une voyelle / u / en syllabe finale devant les consonnes // s // et // m // : domino-s → dominus ; bello-m → bellum. Les adjectifs masculins et neutres de type *pulcher* « beau » et *liber* « libre » font partie de ce sous-groupe et se comportent respectivement comme les noms *ager* « champ » et *puer* « enfant » ; les thèmes se présentent comme suit : *pulcher-* / *pulchro-*, *pulchr-* ; *liber-* / *libero-*.

### La troisième déclinaison.

La troisième déclinaison comporte plusieurs subdivisions :

- a) Le premier groupe A.

Le premier groupe A est composé de thèmes consonantiques terminés soit par une occlusive, soit par une sonante (m, n, l, r), soit par la fricative dentale sourde (s) ; on observe ce qui suit :

- Dans les deux premiers sous-groupes A1 et A2, le thème n'atteste aucune variante secondaire, en ce sens que c'est le même thème qui apparaît à tous les cas. Seuls les thèmes à occlusive (sous-groupe A1) ainsi que le thème *hiem-* sont suivis d'une désinence -s au nominatif singulier ; le contact entre la consonne finale du thème et la désinence -s peut, dans certains cas, donner lieu à des modifications morphophonologiques : *reg-s* → *rec-s* → *rex* « roi » (assimilation) ; *pēd-s* → *pēs-s* → *pēs* « pied » (assimilation de la consonne dentale à la consonne // s // et simplification). On classera dans ce sous-groupe les adjectifs consonantiques comme le type *felix* « chanceux ».
- Les autres thèmes (sous-groupe A2) recourent plutôt à la désinence -ϕ au nominatif singulier : *exul-ϕ* → *exul* ; *amor-ϕ* → *amor* « amour » ; *corpos-ϕ* → *corpus* « corps » ; ce sous-groupe A2 comprend également des adjectifs comme *memor* « se souvenant », *pauper*

« pauvre ». Notons que les thèmes terminés par la fricative //s// appliquent, aux autres cas, la règle de rhotacisme suivie parfois de la règle d'apophonie : cinis-ϕ → cinis ; cinis-is → cineris (i → e / -----r) ; tempos-ϕ → tempus ; tempos-is → temporis.

- Le troisième sous-groupe A3 est constitué par des thèmes terminés par la vibrante //r//, mais opposant le nominatif singulier aux autres cas : la voyelle de la syllabe prédésinentielle est brève au nominatif singulier et longue aux autres cas : honor- / honōr- « honneur » ; orator- / oratōr- « orateur » ; soror- / sorōr- « sœur ». Les mots de type *honor* et *arbor* attestent en outre une troisième variante comportant un thème terminé par une consonne //s// au lieu de //r// (honōs- ; arbōs-) ; ce thème apparaît non seulement au nominatif singulier (honōs-ϕ → honōs ; arbōs-ϕ → arbōs), mais également aux autres cas où la règle de rhotacisme s'applique (honōs-em → honōrem ; arbōs-e → arbōre).

- Un quatrième sous-groupe A4 comporte également des thèmes terminés par la consonne //r//, mais diffère du deuxième sous-groupe par les faits suivants : la voyelle de la syllabe prédésinentielle a le timbre //e// au lieu de //o// au nominatif singulier (pater-ϕ → pater) ; la variante secondaire n'a qu'une seule syllabe, étant donné l'absence de la voyelle //e// (patr-is ; matr-is).

b) Le deuxième groupe B.

Le deuxième groupe B comprend des thèmes consonantiques attestant une alternance de timbre vocalique au niveau de la syllabe prédésinentielle (alternances e/i, u/i et e/u), tant pour les noms que pour les adjectifs : obsed- / obsid- ; caput- / capit- ; aucep- / aucup-. Ces alternances sont dues à l'apophonie intervenue en diachronie.

c) Le troisième groupe C.

Le troisième groupe C comprend des thèmes consonantiques caractérisé principalement par une alternance de quantité au niveau de la voyelle précédant la dernière consonne (voyelle longue au nominatif singulier et voyelle brève aux autres cas) : abiēt-s → abiēss → abiēs ; abiet-is → abietis ; pubēs-ϕ → pubēs ; pubes-is → puberis ; pēd-s → pēss → pēs « pied » ; ped-em → pedem. Notons que certains mots attestent deux types de thèmes, l'un apparaissant en troisième déclinaison et l'autre utilisé en cinquième déclinaison ; il s'agit des mots suivants : requiēs / requiet-is « repos » ; quiēt-em « repos » : quiēt-s → quiēss → quiēs.

d) Le quatrième groupe D.

Le quatrième groupe D comporte des thèmes consonantiques neutres, caractérisés par la présence ou l'absence, après une première consonne, d'une consonne dentale (d, t ou s) ; une troisième variante est terminée par une voyelle // i //. La variante sans consonne dentale n'apparaît qu'au nominatif singulier (cor-ϕ → cor ; lac-ϕ → lac ; os-ϕ → os ; noc-s → nox) ; la variante comportant deux consonnes est employée aux autres cas (cord-is ; lact-is ; oss-is ; noct-em) ; la variante qui est terminée par une voyelle // i // apparaît au génitif singulier ou pluriel (cordi-um ; cordi-s ; lacti-s ; lacti-um ; nocti-um ; ossi-um).

e) Le cinquième groupe E.

Appartiennent au cinquième groupe E les thèmes caractérisés par la présence ou l'absence d'une consonne nasale // n // ; la nasale est précédée d'une voyelle // o // longue (sous-groupe E1) ou // i // brève (sous-groupe E2) ou même par une consonne // r // (sous-groupe E3). La variante dépourvue de nasale est employée au nominatif singulier, l'autre allomorphe apparaissant aux autres cas : praedō-ϕ → praedō ; praedōn-is → praedōnis « pilleur » ; homin-is → hominis « homme » ; uirgō-ϕ → uirgō ; uirgin-em → uirginem « vierge » ; carō-ϕ → carō ; carn-is → carnis « viande ».

f) Le sixième groupe F.

Le sixième groupe F est composé des thèmes traditionnellement appelés « thèmes vocaliques ». De manière générale, ces thèmes attestent deux variantes selon que la voyelle // i // est présente ou absente au nominatif singulier (turri- / turr- ; ciui- / ciu-). Le nominatif singulier recourt donc soit à l'allomorphe terminé par la voyelle // i // (sous-groupe F1), soit celui terminé par une consonne (sous-groupes F2, F3 et F4).

Exemples :

1.-Nominatif vocalique en // i // (sous-groupe F2) :

turri-s → turris « tour »      mari-ϕ → mare « mer »  
auri-s → auris « oreille »

2.-Nominatif consonantique (sous-groupes F3 et F4) :

mont-s → monss → mons « montagne »  
urb-s → urbs « ville »  
part-s → parss → pars « partie »  
animal-ϕ → animal « animal »  
calcar-ϕ → calcar « éperon »  
imber-ϕ → imber « pluie »

Certains noms attestent des doublets à l'accusatif et à l'ablatif singulier, selon que le thème utilisé est consonantique ou vocalique (exemple : febr-em / febr-i-m ; febr-e / febr-i-i → febrī). Les adjectifs masculins et féminins de type *similis* ainsi que les adjectifs terminés en -ix, -ax et -ox se déclinent comme les noms *ciuis* et *turris* et comportent donc deux variantes : simili- / simil- ; felic- / felici- ; simili-s → similis ; simil-em → similem ; simili-um → simili-um ; felic-s → felix ; felic-is → felicitas ; felici-um → felicitium « heureux ». Le neutre de ces adjectifs (type *simile*) se décline comme le mot *mare* : simili-ϕ → simile. Par contre, les adjectifs de type *prudens* se comportent comme les noms de type *mons / montis* et font donc partie du sous-groupe F2 en attestant deux variantes (prudens- / prudenti-), comme le confirment les exemples suivants :

prudens-em → prudentem	prudens-ēs → prudentēs
prudens-i-a → prudentia	prudens-s → prudenss → prudens
prudens-i-um → prudentium	prudens-i-bus → prudentibus
prudens-e → prudente	prudens-i → prudentī

L'ablatif singulier des adjectifs de type *prudens* « prudent » se termine soit par -e, soit par -ī, ce qui justifie les deux variantes retenues. Lavency (1997 : 56) précise que « la deuxième classe regroupe les adjectifs qui ont le génitif singulier en -is ; la déclinaison en -i s'est imposée pour les adjectifs » ; sur le plan de l'analyse morphologique, cette assertion confirme donc la variante vocalique que nous avons proposée. Les mots du sous-groupe F3 sont ceux qui n'apparaissent qu'au pluriel et qui attestent deux variantes caractérisées d'une part par l'absence d'une voyelle // i // au nominatif et d'autre part la présence de cette même voyelle notamment au génitif.

Exemples :

man-ēs → manēs « mânes » ; mani-um
fid-ēs → fidēs « lyre » ; fidi-um
fauc-ēs → faucēs « gorge » ; fauci-um

La grammaire historique nous apprend que les thèmes du sous-groupe F2 (*mons ; montis*) sont ceux qui ont perdu leur voyelle // i // au nominatif singulier, ce qui a donc pour conséquence, sur le plan synchronique, l'apparition des deux variantes, un allomorphe sans voyelle // i // et l'autre caractérisé par la présence de cette même voyelle. Aux autres cas, la répartition des deux variantes se présente comme suit : la variante consonantique apparaît devant les désinences -em ; -ī ; -e ; -is du singulier, -ēs et -ibus du pluriel ; la variante vocalique s'emploie devant les désinences suivantes : -s et -i du singulier, -um, -bus et -a du pluriel. Exceptionnellement, les mots *canis* « chien » et *iuuenis* « jeune homme » recourent à l'allomorphe consonantique au génitif pluriel : can-um ; iuuen-um ; par ailleurs, un certain nombre de noms des sous-groupes F1 et F2 attestent les deux variantes (consonantique et vocalique) devant la désinence -um, d'où les doublets suivants au génitif pluriel :

F1	mensis	mens-um	mensi-um	« mois »
	apis	ap-um	api-um	« abeille »
F2	ciuitas	ciuitat-um	ciuitati-um	« cité »
	fraus	fraud-um	fraudi-um	« tromperie »
	mus	mur-um	muri-um	« rat »
	dos	dot-um	doti-um	« dot »

Le sous-groupe F4 est composé de thèmes comportant trois variantes : l'une des variantes est caractérisée par la présence d'une voyelle // e // au nominatif singulier et une autre variante par l'absence de cette même voyelle aux autres cas ; la troisième variante se termine en outre par une voyelle // i // : imber- $\phi$   $\rightarrow$  imber « pluie » ; imbris ; imbri-bus. C'est dans ce sous-groupe F4 que l'on peut classer des adjectifs des types *acer*, *acris*, *acre* « vif » et *uolucer*, *uolucris*, *uolucra* « ailé » : acer- $\phi$   $\rightarrow$  acer ; acri- $\phi$   $\rightarrow$  acre ; acr-ēs ; acr-em ; acri-um ; acri-bus ou acr-ibus ; uolucer- $\phi$   $\rightarrow$  uolucer ; uolucr-em ; uolucris-um ; uolucris-bus ou uolucr-ibus ; uolucris- $\phi$   $\rightarrow$  uolucra. Au nominatif masculin singulier, certains adjectifs utilisent soit la variante canonique terminée en // er //, soit la variante secondaire terminée par la voyelle // i // : salubri-s  $\rightarrow$  salubris ou saluber- $\phi$   $\rightarrow$  saluber « salubre » ; uolucer- $\phi$   $\rightarrow$  uolucer ou uolucris- $\phi$   $\rightarrow$  uolucris « ailé » ; terrester- $\phi$   $\rightarrow$  terrester ou terrestri-s  $\rightarrow$  terrestris « terrestre » ; paluster- $\phi$   $\rightarrow$  paluster ou palustri-s  $\rightarrow$  palustris « marécageux ».

#### g) Le septième groupe G.

On rencontre, dans le septième groupe G, des thèmes attestant trois variantes et caractérisés par la présence ou par l'absence d'une voyelle // ē // longue qui, parfois, alterne elle-même avec une voyelle // i // brève : cladē-s « défaite » ; clad-is ; cladi-um / clad-um ; pour ce type de mots, deux analyses sont possibles à l'accusatif singulier : soit cladē-m  $\rightarrow$  cladem ; soit clad-em. On classera, dans ce groupe, l'adjectif *plurēs* qui atteste les variantes suivantes : plur- / pluri- (plur-ēs  $\rightarrow$  plurēs « un plus grand nombre » ; pluri-a  $\rightarrow$  pluria ; plur-a  $\rightarrow$  plura ; pluri-um  $\rightarrow$  plurium). Nous citerons également dans ce groupe G le mot *famēs* (famē-s) dont le génitif singulier *famis* peut être analysé soit comme fam-is, soit comme fami-s ; son ablatif singulier apparaît plutôt en cinquième déclinaison (famē-e  $\rightarrow$  famē).

#### h) Le huitième groupe H.

Le huitième groupe H est composé des thèmes consonantiques caractérisés par l'alternance de timbre au niveau de la voyelle précédant la consonne // s // (timbre // u // au nominatif singulier et timbre // e // aux autres cas) : genus- $\phi$   $\rightarrow$  genus ; genes-is  $\rightarrow$  generis. On aurait pu poser un autre allomorphe au nominatif singulier caractérisé par le timbre // o // (genos-) ; la voyelle // o // serait représentée, dans ce cas, par / u / en syllabe finale fermée : genos- $\phi$   $\rightarrow$  genos  $\rightarrow$  genus (application de la règle o  $\rightarrow$  u / ---- C #). Une telle interprétation, qui est

théoriquement possible, alourdirait inutilement la description, car, contrairement au mot *corpus / corporis* « corps », la voyelle // o // n'est attestée nulle part dans le paradigme. En ce qui concerne le timbre // e // attesté aux autres cas, la grammaire historique montre qu'il peut représenter en latin n'importe quelle voyelle brève (a, e, i, o, u) sans que l'on puisse la déterminer avec certitude (Ernout 1953 : 10). Nous estimons cependant que, sur le plan de la description synchronique, il convient d'opposer le timbre des deux variantes de manière à n'appliquer qu'une seule règle morphophonologique, celle du rhotacisme. L'autre analyse est théoriquement possible, mais elle nous paraît moins économique : *genos-ϕ* → *genus* ; *genos-is* → *genoris* → *generis* ; *genos-ī* → *genorī* → *generī*. Dans cette dernière analyse basée sur une seule variante (en l'occurrence *genos-*), la règle d'apophonie devrait s'appliquer après celle du rhotacisme. Or, la voyelle // o // brève n'est pas toujours représentée par la voyelle / e / devant la consonne // r //, comme le confirment les mots *arboris* et *temporis* par exemple ; la règle d'apophonie ne convient manifestement pas pour ce type de mot, d'où la solution des variantes morphologiques que nous proposons. Les adjectifs de type *uetus* « vieux » comportent également deux variantes, à l'instar de *genus-* / *genes-*, à savoir *uetus-* / *uetes-* : *uetus-ϕ* → *uetus* ; *uetes-is* → *ueteris* ; *uetes-um* → *ueterum*.

i) Le neuvième groupe I.

Font partie du neuvième groupe I les thèmes caractérisés soit par une alternance au niveau de la consonne prédésinentielle, soit par deux variantes différentes. La forme *femor-* / *femin-* oppose les consonnes // r // et // n //. On aurait pu retenir une variante de forme *femor-* au nominatif singulier ; dans ce cas, on aurait dû appliquer une règle morphophonologique transformant la voyelle brève // o // en / u / en syllabe finale fermée : *femor-ϕ* → *femur* ; or, cette règle historique ne semble plus s'appliquer en synchronie, comme le confirme le mot *amor* par exemple. Nous avons ainsi prévu une variante *femor-*, *iecur-* à côté d'une variante *femor-* et *iecor-* qui peuvent apparaître au génitif singulier : *femor-is* ; *iecor-is* (à côté des génitifs *femin-is* et *iecinor-is*) ; Par ailleurs, le mot *senex* « vieillard » est construit sur deux variantes *senec-* et *sen-* : *senec-s* → *senex* ; *sen-is* ; *sen-um* ; *sen-ēs* ; *sen-ibus*.

j) Le dixième groupe J.

Le dernier groupe J comprend quelques noms traditionnellement appelés « anomaux ». Ces mots recourent à des radicaux différents. Ainsi, on aura :

Nominatif singulier :	<i>uī-s</i> ; <i>bō-s</i> ; <i>uas-ϕ</i> ; <i>sū-s</i>
Génitif singulier :	<i>bou-is</i> ; <i>uās-is</i> ; <i>su-is</i>
Accusatif singulier :	<i>ui-m</i> ; <i>bou-em</i> ; <i>uas-ϕ</i> ;
Ablatif singulier :	<i>ui-i</i> → <i>uī</i> ; <i>bou-e</i> ; <i>su-e</i>
Nominatif pluriel :	<i>uis-ēs</i> → <i>uirēs</i> ; <i>uās-a</i> → <i>uāsa</i> ; <i>bou-ēs</i>
Génitif pluriel :	<i>uisi-um</i> → <i>uirium</i> ; <i>bo-um</i> ; <i>su-um</i> ; <i>uāso-:rum</i> → <i>uāsōrum</i>

Datif pluriel : uis-ibus ou uisi-bus → uiribus ; uās-īs ; bō-bus ; bū-bus ;  
su-ibus ; su-bus

### La quatrième déclinaison.

Les thèmes de la quatrième déclinaison attestent trois variantes caractérisées par la présence ou l'absence d'une voyelle // u // longue ou brève. La variante secondaire sans voyelle apparaît au datif-ablatif pluriel, tandis que la variante à voyelle longue est utilisée devant la désinence du génitif singulier : man-ibus ; manū-s ; cornū-s. Pour le neutre du type *cornū*, la variante à voyelle longue apparaît en outre au nominatif et accusatif singulier : cornū-ϕ.

### La cinquième déclinaison.

La cinquième déclinaison est composée de thèmes terminés par une voyelle // ē // longue n'attestant aucune variante secondaire. Il convient de noter que certains mots comportent deux thèmes différents, l'un apparaissant en troisième déclinaison et l'autre en cinquième déclinaison ; il s'agit des mots suivants : *requiē*- « repos » qui apparaît sous forme de *requiēs* au nominatif singulier (provenant soit de *requiēs*-s, soit de *requiēt*-s → *requiēs* → *requiēs*) et de *requiem* à l'accusatif singulier (*requiēm*) ; *plebe*- « plèbe » (*plebēs* ; *plebē*-ī → *plebeī*). La forme du nominatif singulier *famēs* « faim » peut être interprétée comme étant soit de la troisième déclinaison (*famēs*-s), car son génitif singulier est *famis*, soit de la cinquième déclinaison, car son ablatif singulier est *famē* (*famē*-e) ; le mot *famēs* comporte donc deux variantes au niveau du thème : une variante *famē*- et une variante *fam*-.

## 3.-CONCLUSION

Seule la comparaison globale des différents cas attestés en latin classique permet une analyse synchronique plus cohérente du nom latin. Telle a été notre démarche tout au long de cet exposé. Le nom latin est composé d'un thème nominal et d'une désinence précise caractérisant chacun des cas ; chacun de ces deux morphèmes constitutifs du nom latin atteste parfois des variantes morphologiques apparaissant dans des contextes précis (contexte morphologique ou contexte morphophonologique) qui ont été définis.

Tel qu'il apparaît au terme de cette analyse synchronique, le latin classique présente un système très régulier, caractérisé par de nombreuses alternances, même si elles ne sont plus du même type que celles attestées en Indo-européen ; chacune des cinq déclinaisons comporte donc un thème nominal attestant une ou plusieurs variantes secondaires ; ces variantes sont en général caractérisées soit par l'absence d'une voyelle ou d'une consonne, soit par une alternance vocalique ou consonantique ; cette variation est sans nul doute la survivance des alternances attestées sur le plan historique. On observe que ce sont les variantes vocaliques à

voyelle //i// qui sont à l'origine de la désinence du génitif pluriel de type **-ium** identifiée habituellement dans les grammaires scolaires.

Au niveau des désinences, cette analyse a réussi à identifier un nombre réduit de désinences, contrairement à la multitude des désinences découlant de l'analyse traditionnelle en usage dans les grammaires scolaires. Les principales innovations sont les suivantes :

- Les désinences identifiées ne sont pas propres à une seule déclinaison ; au contraire, elles apparaissent dans plus d'une déclinaison. C'est le cas par exemple des désinences **-s** du nominatif singulier et **-m** de l'accusatif singulier.
- La désinence **-ium** du génitif pluriel a été supprimée au profit de la seule désinence **-um** ; en effet, notre analyse considère que la voyelle //i// de la désinence traditionnelle **-ium** doit être rattachée au thème nominal, ce qui a pour conséquence l'apparition de deux variantes au niveau du thème, d'une part une variante caractérisée par la présence d'une voyelle //i// et d'autre part une variante terminée par une consonne. L'identification d'une seule désinence **-um** permet de résoudre le problème de la distinction entre les « parisyllabiques » et les « imparisyllabiques ». Il ne convient plus de tenir compte du nombre de syllabes au nominatif et au génitif singulier comme dans les grammaires scolaires ; désormais, les noms se répartissent en trois groupes devant la désinence **-um**, selon qu'ils présentent soit un thème « consonantique », c'est-à-dire celui qui est terminé par une consonne, soit un thème « vocalique » terminé par une voyelle (soit //i//, soit //u//), soit les deux types de thèmes précités ; en effet, un certain nombre de noms attestant des doublets au génitif pluriel utilisent en fait soit un thème consonantique (exemple : urb-), soit un thème vocalique (exemple urbi-) devant la désinence **-um**.
- Certaines désinences attestent deux variantes dont la répartition dépend du type de thème nominal qui précède ; l'une des variantes apparaît après consonne, tandis que l'autre est utilisée après un thème « vocalique » ; c'est le cas notamment pour les désinences **-bus / -ibus** du datif pluriel, les désinences **-m / -em** de l'accusatif singulier ainsi que les désinences **-is / -i** du génitif singulier. À la quatrième déclinaison, la répartition entre les désinences **-ī / -i** du datif singulier dépend plutôt de la quantité de la voyelle prédésinentielle : la désinence **-ī** est utilisée si cette voyelle est brève, tandis que la variante **-i** apparaît après une voyelle longue.
- De manière générale, les désinences attestées en latin classique sont les réflexes directs des désinences anciennes si l'on tient compte des règles



d'évolution phonétique appliquées en latin. Citons, à titre d'exemple, la désinence **-is** du génitif singulier qui provient régulièrement de l'ancienne désinence **\*-es**.

- Une série de règles morphophonologiques ont été nécessaires pour expliquer certaines formes.

## BIBLIOGRAPHIE.

- Ernout, A. 1953 *Morphologie historique du latin*. Paris : C. Klincksieck.
- François, G. & Landgraf-Waltzing 1961 *Grammaire latine*. Liège : H. Dessain.
- Gleason, H.A. 1968 *Introduction à la linguistique*. Paris : Larousse.
- Hockett, C.F. 1969 *A Course in Modern Linguistics*. New-York : Macmillan.
- Lavency, M. 1997 *VSVS. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Lyons, J. 1970 *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*. Paris : Larousse.
- Maniet, A. 1957 *L'évolution phonétique et les sons du latin ancien dans le cadre des langues indo-européennes*. Louvain : E. Nauwelaerts.
- Michel, J. 1961 *Grammaire de base du latin*. Anvers : De Sikkel.
- Mignot, X. 1971 « Sur les alternances dans les thèmes consonantiques de la 3<sup>e</sup> déclinaison. » *BSL* 79.1 : 121-154
- Monteil, P. 1986 *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*. Paris : Fernand Nathan.
- Robins, R.H. 1964 *General Linguistics : An Introductory Survey*. Londres : Longmans.
- Touratier, C. 1971 « Essai de morphologie synchronique du verbe latin. » *Revue des Études Latines* 49 : 331-357.
- Touratier, C. 1989 « La 3<sup>e</sup> déclinaison latine. Essai de morphologie synchronique. » *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 15, 1-4 : 435-446.